

Par courriel

[REDACTED],

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 19 février 2019, par laquelle vous souhaitez obtenir les documents suivants :

« copie de toute correspondance (courriels, lettres, etc) entretenue entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation et le Réseau national des pôles régionaux d'innovation (RNPRI) depuis l'annonce gouvernementale du 5 février 2018 jusqu'à aujourd'hui, notamment les échanges concernant l'organisation du lac-à-l'épaule du RNPRI prévu les 7 et 8 février 2019, à Saint-Alexis-des-Monts, ainsi que le budget autorisé pour l'organisation de cet événement. »

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (« la Loi sur l'accès »), nous vous informons que le ministère de l'Économie et de l'Innovation détient des documents correspondant à votre requête.

Vous trouverez en pièces jointes les documents retracés lors de nos recherches qui peuvent vous être communiqués. Suivant l'article 14 de la Loi sur l'accès, les informations dont la diffusion n'est pas autorisée ont été caviardées. Elles sont formées de renseignements de nature confidentielle provenant d'un tiers et d'avis ou de recommandations faits par un membre du Ministère dans l'exercice de ses fonctions. Nous invoquons à cet égard les articles 23, 24, 37, 53 et 54 de la Loi sur l'accès.

Après analyse, nous constatons toutefois que certains documents en notre possession, dont des pièces jointes à des courriels, ne sont pas accessibles. Aussi, nous ne divulguerons pas de documents produits pour la ministre déléguée au Développement économique régional ainsi que ceux qui contiennent, en substance, soit des informations financières et commerciales stratégiques appartenant à un tiers, soit des avis et recommandations provenant d'un membre du Ministère ou d'une autre organisation. Enfin, des documents au stade d'ébauche ou de brouillon ne peuvent vous être transmis. Nous appuyons notre décision en application des articles 9, 23, 24, 33, 34 et 37 de la Loi sur l'accès.

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire auprès de la Commission de l'accès à l'information. Vous trouverez, ci-annexée, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED], l'expression de mes sentiments distingués.

Marie-Claude Lajoie
Responsable de l'accès aux documents

AVIS DE RE COURS

Suite à une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne, dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

575, rue Saint-Amable, bureau 110
Québec (Québec)
G1R 2G4
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest, bur. 18.200
Montréal (Québec)
H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-4016
Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant trois juges de la Cour provinciale, sur toute question de droit ou de compétence. Cet appel ne peut toutefois être porté qu'avec la permission d'un juge de la Cour provinciale. Ce juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

b) Délais et frais

L'article 149 prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour provinciale, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours de la décision, après avis aux parties et à la Commission d'accès à l'information. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 150 de la loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.

De : [Philippe Nadeau](#)
A : [Alexandre Vézina](#)
Cc : [Daniel Gagné](#)
Objet : Re: Pôle national
Date : 15 février 2018 12:48:00
Pièces jointes : [digihub_sig.jpg](#)

Bonjour M. Vézina,

Juste pour vous informer que lors du conseil d'administration du DigiHub qui a eu lieu mardi, les administrateurs ont voté une résolution qui me donne le mandat de créer et gérer le nouveau réseau national des pôles régionaux innovants. Je tenais à vous le préciser afin d'alimenter nos échanges à venir ; j'apporterai d'ailleurs une copie de cette résolution.

À demain.

Meilleures salutations,

Philippe Nadeau
Directeur général du **DigiHub Shawinigan**
www.digihub.ca
+1 (819) 556 0389 



De : [DigiHub](#)
A : [Alexandre Vézina](#)
Cc : [Caroline Mongrain](#); [Marie Morissette](#); [Daniel Gagné](#); [Mario Limoges](#)
Objet : Re: Revue des documents fondateurs du Réseau national des pôles régionaux d'innovation
Date : 9 avril 2018 16:06:28
Pièces jointes : [image25ad2c.GIF](#)
[image0e08a8.JPG](#)
[imaged9f277.JPG](#)
[imagee8157e.PNG](#)

Bonjour M. Vézina,

J'accuse réception de vos commentaires, auxquels je vais prêter une grande attention.

Bon début de semaine.

Philippe Nadeau
Directeur général du **DigiHub Shawinigan**
www.dighub.ca
[+1 \(819\) 556 0389](tel:+1(819)556-0389) 



Le 9 avr. 2018 à 14:04, Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca> a écrit :




• 
• 
○ 
○ 
○ 
• 

This figure is a 2D grayscale heatmap or a processed image. It features a dark background with several bright, white rectangular and irregular shapes. These shapes are layered and overlap, creating a complex visual texture. The white areas are not uniform; they contain internal noise and variations in brightness, suggesting a high-resolution data representation. There is no text or other graphical elements present.

?

Alexandre Vézina | Directeur

Alexandre Vézina | Directeur
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

Québec (Québec) G1R 4T4
418 691-5698, poste **4425** - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca
Télécopieur : **418 643-0326**



Avis de confidentialité

Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.
alexandre.vezina@economie.gouv.qc.ca

De : DigiHub [mailto:ph_nadeau@digihub.ca]

Envoyé : 5 avril 2018 11:00

À : Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca>

Objet : Revue des documents fondateurs du Réseau national des pôles régionaux d'innovation

Bonjour Mr Vézina,

A high-contrast, black and white image showing a large, irregular black shape against a white background. The black shape has several sharp, angular edges and a complex internal structure, suggesting a mask or a specific pattern.

<!--[if !supportLists]-->>•<!--[endif]-->05 Une copie du Guide de constitution en personne morale à but non lucratif, publié par le Registraire des Entreprises du Québec, et qui explique certains des termes employés dans le document 01 Demande d'incorporation de l'organisme.

Nous attendons vos commentaires avant de nous mettre en branle pour l'incorporation du Réseau, mais aussi pour finaliser l'échéancier optimal pour libérer le budget annuel au Réseau. Une partie importante des débours de 1ère année du Réseau risque en effet d'arriver dans les deux premiers trimestres d'existence de celui-ci (achat de meubles, d'équipement, de licenses informatiques, etc. + organisation de quelques événements publics). On ne peut donc pas penser à des versements d'égale nature par trimestre ou par semestre. Nous ne pouvons cependant finaliser ces chiffres avant d'être sûr que vous êtes suffisamment OK avec ce que nous envisageons pour nous donner le feu vert.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Philippe Nadeau
Directeur général du **DigiHub Shawinigan**
www.dighub.ca
[+1 \(819\) 556 0389](tel:+18195560389)

www.registreentreprises.gouv.qc.ca

Comment constituer une personne morale sans but lucratif

*Registre
des entreprises*

Québec



Introduction

Ce guide vous aidera à remplir les formalités nécessaires à la constitution d'une personne morale sans but lucratif selon la partie III de la Loi sur les compagnies.

Vous pouvez faire cette démarche vous-même, mais nous vous recommandons de recourir à l'expertise d'un conseiller juridique étant donné les incidences légales de la constitution d'une personne morale. Ses conseils pourront vous être utiles sur plusieurs plans : rédaction des objets pour lesquels vous désirez constituer la personne morale, choix du nom et organisation interne de la personne morale.

Tous les formulaires nécessaires sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse www.registreentreprises.gouv.qc.ca.

Table des matières

| | |
|---|----------|
| Introduction | 2 |
| Rédaction de la demande de constitution en personne morale sans but lucratif | 4 |
| Requête et mémoire des conventions | 4 |
| 1 Requérants | 5 |
| 2 Siège | 5 |
| 3 Premiers administrateurs | 5 |
| 4 Immeubles | 5 |
| 5 Objets | 5 |
| Exemples d'objets | 6 |
| Exigences particulières relatives à certains types de personnes morales | 13 |
| 6 Autres dispositions | 14 |
| Acquisition d'actions de sociétés par actions (ou compagnies au sens de l'article 44 de la Loi sur les compagnies) | 14 |
| Administrateurs | 14 |
| Assemblée annuelle et élection des administrateurs hors du Québec | 15 |
| Emprunts | 15 |
| Liquidation | 15 |
| Dispositions pouvant permettre de bénéficier de divers programmes gouvernementaux | 16 |
| Déclaration sous serment | 16 |
| Nom de la personne morale sans but lucratif | 16 |
| Déclaration d'un requérant | 16 |
| Affirmation solennelle | 16 |

Rédaction de la demande de constitution en personne morale sans but lucratif

Requête et mémoire des conventions

Vous devez d'abord inscrire le nom souhaité pour la nouvelle personne morale dans l'encadré prévu à cet effet sur la première page du formulaire. Si la personne morale est vouée exclusivement au développement culturel d'un groupe ethnique particulier ou à la défense de ses intérêts propres, vous pouvez lui donner un nom dans la langue de ce groupe, mais vous devez en fournir une version française.

Le nom de la personne morale doit aussi être conforme aux exigences du Règlement sur les dénominations sociales des corporations régies par la partie III de la Loi sur les compagnies et doit avoir fait l'objet d'une recherche à partir des noms utilisés et déclarés au registre des entreprises. Le règlement cité est reproduit au verso du formulaire *Demande de réservation de nom*.

Notez que le Registraire des entreprises n'accepte pas l'utilisation de parenthèses pour souligner expressément que les personnes de sexe féminin sont comprises dans le nom. Par exemple, il faut écrire « Association des étudiants et étudiantes de (...) » plutôt que « Association des étudiants(es) de (...) ». Pour abréger le nom, l'utilisation d'un adjectif peut être envisagée lorsque cela est possible, par exemple « Association étudiante de (...) ».

L'utilisation des articles définis (le, la, les, l') au début du nom n'est pas recommandée. Par exemple, on écrira « Association des amis de Saint-François » plutôt que « L'association des amis de Saint-François ». De même, il est préférable d'éviter l'ajout des abréviations « inc. » ou « ltée » à la fin de ce nom puisque vous n'y êtes pas obligés.

Tous les requérants (les personnes qui font la demande) doivent ensuite apposer leur signature dans le second encadré. Par ce geste, vous manifestez votre consentement à demander la constitution d'une personne morale. Pour que la demande soit valide, elle doit être présentée par au moins trois requérants âgés de 18 ans ou plus.

Au moment de présenter la demande, il est préférable de s'en tenir à trois requérants pour simplifier les formalités, puisque seuls les requérants peuvent être administrateurs provisoires de la personne morale. Le nombre exact d'administrateurs à élire pourra être inscrit à la rubrique « 6 – Autres dispositions » si ce nombre ne correspond pas au nombre d'administrateurs provisoires.

Si le nombre exact d'administrateurs de la personne morale n'est pas déterminé de manière définitive par ses fondateurs, il pourra être modifié en tout temps au moyen d'un règlement pris en vertu de l'article 87 de la Loi sur les compagnies.

Finalement, vous devez inscrire au bas de la page le lieu et la date de la signature des requérants. Cette date doit être identique ou antérieure à celle de la déclaration sous serment située à la fin du formulaire.

1 Requérants

Inscrivez les noms et prénoms (en toutes lettres) des requérants dont la signature apparaît sur la première page du formulaire, leur adresse complète (incluant le code postal) et leur profession ou leur occupation habituelle. Assurez-vous que les nom et prénom indiqués à cet endroit correspondent aux noms des signatures apparaissant sur la première page du formulaire.

2 Siège

Inscrivez le lieu au Québec où sera situé le siège de la personne morale. Par « lieu », on entend généralement le nom de la municipalité où sera situé le siège de la personne morale. Ce nom doit être celui choisi ou approuvé par la Commission de toponymie du Québec, conformément à l'article 128 de la Charte de la langue française, à la suite de sa publication dans la Gazette officielle du Québec.

Il est préférable de déclarer l'adresse exacte du siège (incluant le code postal) dans la déclaration initiale exigée par la Loi sur la publicité légale des entreprises. Cette déclaration initiale doit être produite auprès du Registraire des entreprises dans les 60 jours suivant l'immatriculation de la personne morale. Les numéros de case postale ne sont pas acceptés comme adresse du siège.

3 Premiers administrateurs

Inscrivez le nom d'au moins trois requérants qui agiront comme premiers administrateurs ou administrateurs provisoires de la personne morale. Seuls les requérants peuvent être premiers administrateurs ou administrateurs provisoires. Le nombre exact d'administrateurs à élire peut être inscrit à la rubrique « 6 – Autres dispositions » et changé en tout temps au moyen d'un règlement pris en vertu de l'article 87 de la Loi sur les compagnies.

4 Immeubles

Inscrivez un seul des deux montants suivants :

- le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la personne morale;
- le montant auquel sont limités les **revenus** provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la personne morale.

N'inscrivez que l'un ou l'autre de ces montants, et non les deux. Il est préférable d'inscrire un montant relativement élevé, par exemple 500 000 \$ ou 1 000 000 \$, afin d'éviter de devoir demander plus tard des lettres patentes supplémentaires si la personne morale prend de l'expansion. Notez que le montant inscrit doit être supérieur à 1,00 \$.

5 Objets

Cette rubrique sert à indiquer le but ou la raison d'être de la personne morale que vous désirez constituer. La personne morale est constituée pour réaliser les objets qui sont indiqués dans la demande. Ils doivent être rédigés avec beaucoup de soin, car toutes les actions qu'entreprendra la personne morale devront s'y conformer, à moins qu'elle ne présente une demande de lettres patentes supplémentaires pour élargir ou modifier ses objets.

Le Registraire des entreprises demande généralement aux requérants d'inscrire au début des objets la phrase suivante : « À des fins purement (choisir l'une ou l'autre des expressions suivantes : sociales, charitables, artistiques, philanthropiques, etc.) et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres. »

Inscrivez ensuite les objets pour lesquels la personne morale est constituée en veillant à respecter les règles ci-dessous. Le Registraire a également des exigences particulières quant à certains types de personnes morales. Vous trouverez ces exigences un peu plus loin.

Au moment de choisir et de rédiger vos objets, gardez à l'esprit qu'ils doivent :

- être conformes aux lois d'ordre public et aux bonnes mœurs;
- être brefs (deux ou trois phrases courtes devraient normalement suffire);
- faire ressortir que les activités de la personne morale seront à caractère strictement non lucratif et sans intention de faire des gains pécuniaires;
- faire ressortir que tous les profits ou autres accroissements de la personne morale seront employés à favoriser l'atteinte des buts visés;
- être assez précis pour permettre de comprendre le genre de personne morale dont il s'agit;
- être rédigés avec des mots ayant une portée assez générale (par exemple, le mot « intérêts » a une portée générale dans la disposition « Défendre et promouvoir les intérêts de ses membres ») afin que vous ne soyez pas obligés de modifier les objets en demandant des lettres patentes supplémentaires dès que la personne morale prendra de l'expansion ou que vous désirerez diversifier ses activités.

Vous n'avez pas à indiquer les moyens que la personne morale entend prendre ni les activités qu'elle prévoit poursuivre pour réaliser ses objectifs (par exemple, il n'est pas pertinent d'indiquer qu'une personne morale de sport amateur prévoit acheter des équipements sportifs). Vous n'avez pas non plus besoin d'indiquer les pouvoirs que la personne morale possède pour accomplir ses objets, ni ses règles de régie interne. De plus, les règlements généraux de la personne morale n'ont plus à être approuvés par le Registraire des entreprises. Vous n'êtes donc pas tenus de les détailler.

Vous trouverez ci-dessous plusieurs exemples d'objets que vous pouvez utiliser s'ils conviennent au type de personne morale que vous désirez constituer ou dont vous pouvez vous inspirer pour rédiger vos propres objets.

Exemples d'objets

La liste d'exemples d'objets qui suit n'est pas exhaustive; les requérants peuvent stipuler les objets de leur choix.

Aide dans certaines maladies

Assurer le bien-être des personnes atteintes de [...] et de toute autre forme de maladies dans [...].

Favoriser les recherches médicales en vue de dépister, traiter, soigner et guérir les personnes atteintes de [...] ou d'autres maladies.

Alcoolisme et autres toxicomanies

Aider les personnes qui souffrent de dépendance à l'alcool, aux stupéfiants ou aux psychotropes.

Travailler à résoudre et à prévenir ce problème.

Anciens

Regrouper en personne morale les anciens étudiants de [...].

Défendre et favoriser les intérêts de ses membres et promouvoir l'établissement où ils ont étudié.

Association de marchands ou de commerçants

Protéger les intérêts de ses membres et les encourager à faire de la publicité et de la promotion en faveur du [...].

Promouvoir et faciliter les manifestations culturelles et artistiques à l'intérieur du [...].

Encourager les membres à traiter leurs clients avec toute la courtoisie et l'intégrité possible, les inciter à vendre leurs marchandises et à fournir leurs services à des prix raisonnables.

Être le porte-parole de ses membres pour tout ce qui a trait à la protection de leurs intérêts collectifs.

Bénévoles

Regrouper en personne morale les bénévoles de [...].

Promouvoir le bénévolat.

Favoriser le recrutement, la formation et l'orientation des bénévoles.

Centre d'animation audiovisuelle

Doter la région de [...] d'un centre permanent d'animation axé sur les techniques audiovisuelles.

Permettre le regroupement d'équipements audiovisuels en un lieu commun en vue d'une utilisation commune.

Mettre sur pied une banque de documents audiovisuels.

Centre d'art

Établir et organiser un centre d'art.

Promouvoir les arts au Québec et plus particulièrement dans la région de [...].

Centre de la petite enfance

Établir et maintenir un centre de la petite enfance conformément aux dispositions de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RLRQ, chapitre. S-4.1.1) et des règlements adoptés en vertu de celle-ci.

Centre sportif et de loisirs

Établir et organiser un centre sportif et de loisirs au bénéfice de la population de la région de [...] ainsi que des environs.

Promouvoir les activités de sport et de loisir.

Chambre immobilière

Regrouper en personne morale les agents immobiliers, les courtiers immobiliers et les autres personnes intéressées par les transactions immobilières.

Défendre et promouvoir les intérêts des membres de la personne morale.

Promouvoir des règles de conduite saines et équitables pour toutes les personnes qui œuvrent dans le domaine de l'immobilier.

Citoyens

Défendre et promouvoir les intérêts des citoyens de la ville (du village, du quartier) de [...].

Promouvoir cette ville (village, quartier).

Représenter les citoyens auprès des autorités.

Sensibiliser les citoyens à leurs droits, obligations et responsabilités.

Club de l'âge d'or

Regrouper en personne morale les personnes âgées de la région de [...] et veiller à leur bien-être et à la sauvegarde de leurs intérêts.

Intervenir auprès de tout organisme ou gouvernement local, provincial ou fédéral afin de défendre et de promouvoir les droits des personnes du troisième âge.

Organiser et maintenir toute autre activité sociale, sportive et culturelle connexe pour promouvoir les buts de la personne morale.

Club de golf

Établir et exploiter un club de golf.

Fournir des services de toute nature en relation avec les buts de la personne morale.

Club social (loisirs)

Établir et administrer un club social et sportif pour la récréation et la détente de l'esprit et du corps de ses membres et de leurs invités.

Fournir des services de toute nature en relation avec les buts de la personne morale.

Commission industrielle

Favoriser l'expansion industrielle, commerciale, économique de la région de [...].

Faire connaître aux résidants et aux étrangers les avantages industriels et les possibilités commerciales de la région de [...].

Prendre tous les moyens efficaces et nécessaires pour attirer de nouvelles industries dans la région.

Consommateurs

Défendre et promouvoir les intérêts des consommateurs.

Sensibiliser les consommateurs à leurs droits, obligations et responsabilités.

Culture

Promouvoir les beaux-arts et les activités culturelles tels le dessin, la littérature, la musique, la peinture, la photographie, la sculpture.

Favoriser la poursuite de l'excellence dans ces domaines. La personne morale respectera la Loi sur l'enseignement privé (RLRQ, chapitre E-9.1) et ses règlements.

Développement culturel, social et économique

Regrouper en personne morale toutes les personnes intéressées au développement culturel, économique et social de la région de [...] et des environs.

Promouvoir le développement culturel, économique et social de cette région.

Enfants

Défendre et promouvoir les intérêts des enfants en les sensibilisant à des questions qui les concernent, tels l'inceste, la prostitution infantile et la violence familiale.

Sensibiliser la population aux besoins d'amour et de sécurité des enfants et à l'importance capitale des six premières années de l'enfant.

Se procurer, aux fins mentionnées ci-dessus, des fonds ou autres biens par voie de souscriptions publiques.

Note

N'oubliez pas d'inclure l'article mentionné à la rubrique « Exigences particulières relatives à certains types de personnes morales » du présent guide à la partie « 6 – Autres dispositions » de votre demande si vous indiquez dans vos objets que vous désirez vous procurer des fonds par voie de souscriptions publiques ou autre.

Entrepreneurs en construction (association d')

Regrouper les entrepreneurs en construction de la région de [...].

Étudier, promouvoir et développer les intérêts matériels, culturels et sociaux de ses membres.

Imprimer, publier, éditer et distribuer des revues, journaux et périodiques et, plus généralement, diffuser toute information se rapportant à l'industrie de la construction.

Étudiants (association d')

Regrouper en personne morale les étudiants de [...].

Défendre et promouvoir les intérêts de ses membres et des étudiants en général.

Environnement

Promouvoir et encourager la mise en valeur des berges des cours d'eau du Québec.

Promouvoir et encourager l'éducation populaire en matière de sciences naturelles.

Famille

Défendre et promouvoir les intérêts de la famille, particulièrement dans la région de [...].

Famille monoparentale

Regrouper en personne morale les parents seuls, les chefs de familles.

Défendre et promouvoir les intérêts de ces personnes.

Sensibiliser ces personnes à leurs droits et obligations.

Fédération

Regrouper en fédération des personnes morales poursuivant des fins liées à [...].

Admettre comme membre toute personne morale pouvant contribuer à promouvoir ces fins.

Défendre et promouvoir les intérêts de ses membres.

Femmes

Défendre et promouvoir les intérêts et les droits des femmes en sensibilisant la population à des questions qui les concernent, telles la violence faite aux femmes et l'intégration des femmes au marché du travail.

Handicapés

Défendre et promouvoir les intérêts des personnes handicapées physiquement ou mentalement, particulièrement dans la région de [...].

Sensibiliser la population aux besoins des personnes handicapées.

Se procurer, aux fins mentionnées ci-dessus, des fonds ou d'autres biens par voie de souscriptions publiques.

Note

N'oubliez pas d'inclure l'article mentionné à la rubrique « Exigences particulières relatives à certains types de personnes morales » du présent guide à la partie « 6 – Autres dispositions » de votre demande si vous indiquez dans vos objets que vous désirez vous procurer des fonds par voie de souscriptions publiques ou autre.

Logis pour personnes à faible revenu

(achat ou location dans le cadre du programme AccèsLogis Québec)

Promouvoir, élaborer, acquérir, réaliser et exploiter des immeubles dans le but d'offrir en location des unités résidentielles à des personnes à revenu faible ou modeste, ou encore à une clientèle ayant des besoins particuliers en matière d'habitation.

Offrir en location des unités résidentielles à des personnes à revenu faible ou modeste, ou encore à une clientèle ayant des besoins particuliers en matière d'habitation.

Nature

Défendre l'intégrité de l'environnement naturel.

Promouvoir des mœurs ou habitudes de vie saines et respectueuses de l'environnement naturel.

Personnes âgées

Regrouper en personne morale les personnes âgées de la région de [...] ainsi que des environs.

Défendre et promouvoir les intérêts de ses membres et des personnes âgées en général.

Profession

Regrouper en personne morale les personnes dont l'occupation ou la profession est [...].

Défendre et favoriser les intérêts des membres de la personne morale et promouvoir la profession.

Propriétaires (association de)

Défendre et promouvoir les intérêts des propriétaires de la ville de [...].

Représenter les propriétaires auprès des autorités.

Sensibiliser les propriétaires à leurs droits, obligations et responsabilités.

Protection du territoire et de la faune, de chasse et pêche (association pour la)

Regrouper en personne morale les personnes intéressées à la conservation et à la protection de la faune, du poisson et du gibier dans le territoire [...].

Promouvoir les règles de sécurité et les règlements de chasse et de pêche au Québec.

Promouvoir l'esprit sportif pour la chasse et la pêche et pour tout ce qui a trait à la nature, tels les lacs, ruisseaux et forêts.

Science

Regrouper en personne morale les personnes intéressées à [...].

Défendre et favoriser les intérêts des membres de la personne morale et promouvoir cette science.

S'assurer de la diffusion des nouvelles découvertes et de ses applications dans le public.

Service à domicile

Favoriser le maintien à domicile des gens du milieu, particulièrement les personnes âgées, handicapées ou malades.

Offrir un soutien matériel et moral à ces personnes.

Défendre et promouvoir les intérêts de ces personnes.

Se procurer, aux fins mentionnées ci-dessus, des fonds ou d'autres biens par voie de souscriptions publiques.

Note

N'oubliez pas d'inclure l'article mentionné à la rubrique « Exigences particulières relatives à certains types de personnes morales » du présent guide à la partie « 6 – Autres dispositions » de votre demande si vous indiquez dans vos objets que vous désirez vous procurer des fonds par voie de souscriptions publiques ou autre.

Sport amateur

Promouvoir le sport amateur auprès de la population, particulièrement dans la région de [...].

Favoriser les activités de sport amateur et la poursuite de l'excellence en ce domaine.

Théâtre

Regrouper en personne morale les personnes intéressées par le théâtre.

Promouvoir le théâtre et les activités théâtrales.

La personne morale respectera la Loi sur l'enseignement privé (RLRQ, chapitre E-9.1) et ses règlements.

Tourisme

Promouvoir le tourisme et les activités touristiques, particulièrement dans la région de [...].

Faire connaître aux intéressés les avantages économiques de la région.

Volley-ball

Promouvoir et régir les activités de volley-ball.

Exigences particulières relatives à certains types de personnes morales

Le Registraire exige, pour certains types de personnes morales, que des clauses particulières soient indiquées aux rubriques « 5 – Objets » et « 6 – Autres dispositions » du formulaire de demande de constitution :

• Personne morale poursuivant des fins charitables

Les tribunaux ont établi que la charité englobe les quatre grandes catégories suivantes :

- le soulagement de la pauvreté;
- l'avancement de la religion;
- l'avancement de l'éducation;
- les autres fins bénéfiques à la communauté qui ne sont pas comprises dans l'une ou l'autre des catégories précédentes.

Nous vous conseillons de vous référer à la brochure « L'enregistrement d'un organisme de bienfaisance aux fins de l'impôt sur le revenu », disponible sur le site Internet de l'Agence du revenu du Canada (ARC), qui indique notamment comment les objets d'un organisme de bienfaisance doivent être énoncés.

• Personne morale dont les lettres patentes contiennent entre autres objets de recueillir des fonds par voie de souscriptions publiques ou de toute autre manière

- Indiquez à la rubrique « 5 – Objets » : « Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables. »
- Indiquez à la rubrique « 6 – Autres dispositions » : « En cas de liquidation de la personne morale ou de distribution des biens de la personne morale, ces derniers seront dévolus à une organisation exerçant une activité analogue. »

• Fondation pour fins philanthropiques, culturelles, scientifiques, charitables, etc.

- Indiquez à la rubrique « 5 – Objets » : « Les objets ne permettent cependant pas aux souscripteurs ou à leurs ayants droit de recouvrer sous quelque forme que ce soit l'argent qu'ils auront versé à la personne morale. »
- Indiquez à la rubrique « 6 – Autres dispositions » : « En cas de liquidation de la personne morale ou de distribution des biens de la personne morale, ces derniers seront dévolus à une organisation exerçant une activité analogue. »

- **Personne morale dont les lettres patentes contiennent l'objet d'offrir des cours dans différents domaines (enseignement)**

- Si la personne morale désire offrir des services d'enseignement, indiquez à la rubrique « 5 – Objets » : « Sous réserve de la Loi sur l'enseignement privé (RLRQ, chapitre E-9.1) et de ses règlements. »
- Si la personne morale ne désire pas offrir des services d'enseignement, indiquez à la rubrique « 5 – Objets » : « Les objets mentionnés ci-dessus ne permettent toutefois pas d'offrir des services d'enseignement. »

6 Autres dispositions

Cette rubrique vous permet d'indiquer des dispositions qui octroieront à votre personne morale certains pouvoirs décisionnels ou qui, au contraire, limiteront ses pouvoirs dans des domaines particuliers. C'est aussi sous cette rubrique que vous devez ajouter les clauses prescrites par le Registraire des entreprises si le type de personne morale que vous désirez constituer est visé par les exigences particulières énoncées précédemment.

Vous trouverez ci-dessous quelques dispositions que vous pourriez vouloir inclure dans votre demande.

Acquisition d'actions de sociétés par actions (ou compagnies au sens de l'article 44 de la Loi sur les compagnies)

En vertu des articles 44 et 224 de la Loi sur les compagnies, les administrateurs peuvent, s'ils sont autorisés par un règlement en ce sens, acquérir des actions de sociétés par actions. Toutefois, ce règlement doit être approuvé par le vote d'au moins les deux tiers des membres présents à une assemblée générale dûment convoquée à cette fin, à moins que l'acte constitutif n'autorise un tel achat.

Si votre personne morale désire se prévaloir de ce pouvoir sans avoir l'obligation de faire approuver un règlement par les membres en assemblée générale extraordinaire convoquée à cette fin, vous devez donc inclure la disposition suivante : « La personne morale peut acquérir et détenir des actions de sociétés par actions, les vendre ou autrement en disposer. »

Administrateurs

Si le nombre d'administrateurs que doit comporter le conseil d'administration de la personne morale ne correspond pas au nombre d'administrateurs provisoires, vous **devez** le préciser dans votre demande. Le cas échéant, vous devez indiquer à cette rubrique la disposition suivante : « Le conseil d'administration est composé de [...] administrateurs; ce nombre peut être modifié conformément à l'article 87 de la Loi sur les compagnies. » Notez que vous devez inscrire un nombre précis d'administrateurs et que le conseil d'administration doit être composé d'au moins trois administrateurs.

Par ailleurs, il est jugé douteux que les membres d'une personne morale aient le pouvoir de destituer un administrateur, à moins que les lettres patentes le leur accordent. Si les membres de la personne morale désirent se prévaloir d'un tel pouvoir, vous devez insérer dans la demande la disposition suivante : « Les membres peuvent, lors d'une assemblée, destituer un administrateur de la personne morale. L'avis de convocation de l'assemblée doit mentionner qu'une telle personne est possible de destitution et préciser la principale faute qu'on lui reproche. »

Assemblée annuelle et élection des administrateurs hors du Québec

En vertu des articles 88 et 98 de la Loi sur les compagnies, l'élection des administrateurs et l'assemblée annuelle d'une personne morale qui n'a pas réalisé de distribution publique de valeurs mobilières peuvent avoir lieu à l'extérieur du Québec si son acte constitutif le prévoit. Pour prévaloir votre personne morale de ce droit, vous devez insérer la disposition suivante : « Le conseil d'administration peut décider, lorsqu'il le juge opportun, que l'assemblée annuelle et l'élection des administrateurs auront lieu hors du Québec. Le conseil d'administration envoie alors un avis écrit aux membres, au moins 30 jours avant la date prévue, pour les informer du lieu et de la date de cette assemblée. »

Emprunts

En vertu des articles 77 et 224 de la Loi sur les compagnies, les administrateurs peuvent adopter un règlement pour emprunter de l'argent et hypothéquer les biens de la personne morale. Toutefois, ce règlement doit être approuvé par le vote d'au moins les deux tiers des membres présents à une assemblée générale dûment convoquée à cette fin, à moins que les lettres patentes ne comportent une disposition qui leur accorde directement ce pouvoir. Cette disposition doit se lire ainsi :

- « Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun :
- faire des emprunts de deniers sur le crédit de la personne morale;
 - émettre des obligations ou autres valeurs de la personne morale et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;
 - hypothéquer les immeubles et les meubles ou autrement frapper d'une charge quelconque les biens meubles de la personne morale. »

Si la personne morale n'exploite pas d'entreprise, il faut ajouter, afin qu'elle ait les pouvoirs d'emprunt décrits par la Loi sur les pouvoirs spéciaux des personnes morales, le paragraphe suivant à la suite des points déjà mentionnés :

- « nonobstant les dispositions du Code civil du Québec, consentir une hypothèque, même ouverte, sur une universalité de biens, meubles ou immeubles, présents ou à venir, corporels ou incorporels, le tout conformément à l'article 34 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des personnes morales. »

Liquidation

Sous réserve de dispositions à l'effet contraire dans les lettres patentes (notamment dans le cas des personnes morales dont les lettres patentes contiennent entre autres objets de recueillir des fonds par voie de souscription publique ou de toute autre manière, et dans le cas des fondations), une personne morale peut, en cas de liquidation ou de distribution de ses biens, partager ceux-ci entre ses membres en vertu de la loi, sans qu'il soit nécessaire de prévoir de clause à cette fin.

Cependant, si vous souhaitez que ces biens soient plutôt dévolus à une organisation exerçant une activité analogue, vous devez indiquer la clause suivante : « En cas de liquidation de la personne morale ou de distribution des biens de la personne morale, ces derniers seront dévolus à une organisation exerçant une activité analogue. »

Dispositions pouvant permettre de bénéficier de divers programmes gouvernementaux

Afin de pouvoir bénéficier de certains programmes gouvernementaux, il est aussi très important de s'informer auprès des ministères et des organismes qui les administrent des dispositions particulières que ces derniers peuvent exiger dans les lettres patentes des personnes morales sans but lucratif. Ces dispositions peuvent porter sur les exigences relatives aux qualités des membres et des administrateurs, à la composition du conseil d'administration, à la rémunération des administrateurs, à la convocation et à la tenue des assemblées, ainsi qu'à toute autre règle de fonctionnement, d'organisation et de gouvernance.

Déclaration sous serment

Afin de valider votre demande de constitution en personne morale sans but lucratif, une des personnes dont la signature apparaît sur la première page du formulaire (un des requérants) doit se porter garante de l'exactitude et de la conformité de l'information que la demande contient.

Nom de la personne morale sans but lucratif

Inscrivez exactement le même nom que celui apparaissant sur la première page de la demande.

Déclaration d'un requérant

Inscrivez d'abord le nom de famille, le prénom, la profession ou l'occupation et l'adresse du requérant se portant garant de l'intégrité de l'information aux endroits prévus à cette fin avant de lui faire signer la déclaration sous serment. Assurez-vous que le nom de famille, le prénom et la signature de la personne correspondent à sa signature apparaissant sur la première page et aux renseignements inscrits à la rubrique « 1 – Requérants ».

Affirmation solennelle

Inscrivez le lieu et la date de l'affirmation solennelle. Cette date doit être identique ou postérieure à celle de la demande.

L'affirmation solennelle doit être signée par une personne habilitée à recevoir les serments. Si cette personne n'est pas avocat, notaire ou juge, inscrivez, à l'endroit prévu à cette fin, le nom du district judiciaire dans lequel elle exerce sa compétence, son numéro matricule de commissaire à l'assermentation ou sa qualité l'habilitant à recevoir les serments. Outre les professionnels déjà mentionnés, les personnes occupant les fonctions suivantes sont habilitées à faire prêter serment : commissaire à l'assermentation, greffier d'une cour de justice, juge de paix, maire, greffier ou secrétaire-trésorier d'une municipalité. Les personnes occupant ces fonctions ne peuvent recevoir la déposition sous serment ou affirmation solennelle de leurs père et mère, leurs frères et sœurs, leur conjoint et leurs enfants, ni celle d'une partie qu'ils représentent dans une cause ou dans une procédure non contentieuse, excepté, pour les notaires, les cas où la loi les y autorise*.

Notez qu'un requérant ne peut agir comme commissaire à l'assermentation.

* Loi sur les tribunaux judiciaires (RLRQ, chapitre T-16, art. 218, 219, 220 et 221).

De : [Philippe Nadeau](#)
A : [Alexandre Vézina](#)
Cc : [Caroline Mongrain](#); [Daniel Gagné](#); [Genevieve Beaulieu Veilleux](#)
Objet : Re: Revue des documents fondateurs du Réseau national des pôles régionaux d'innovation
Date : 18 mai 2018 13:30:43
Pièces jointes : [digiHub_sig.jpg](#)

Merci Mr Vézina, nous allons procéder à la création de l'organisme

Au plaisir,

Philippe Nadeau
Directeur général du **DigiHub Shawinigan**
www.digihub.ca
+1 (819) 556 0389



Le 18 mai 2018 à 12:00, Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour
Suite à notre discussion de ce matin, je vous confirme que vous pouvez procéder à la création de l'organisme du réseau par la mise sur pied d'un c.a. temporaire.
Merci

Alexandre Vézina | Directeur
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5698, poste 4425 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca
Télécopieur : 418 643-0326



Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: alexandre.vezina@economie.gouv.qc.ca

De : Philippe Nadeau [mailto:ph.nadeau@digihub.ca]
Envoyé : 16 mai 2018 10:56
À : Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca>
Cc : Caroline Mongrain <Caroline.Mongrain@economie.gouv.qc.ca>; Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca>; Daniel Gagné <Daniel.Gagne@economie.gouv.qc.ca>; Mario Limoges <Mario.Limoges@economie.gouv.qc.ca>; Genevieve Beaulieu Veilleux <g.beaulieu@digihub.ca>
Objet : Re: Revue des documents fondateurs du Réseau national des pôles régionaux d'innovation
Bonjour M. Vézina,
Je viens de prendre connaissance du document joint à votre courriel, et en effet, il semblerait souhaitable de nous parler encore des orientations initiales du réseau. Je suis disponible vendredi, à votre convenance, pour la webconférence que vous proposez.
Au plaisir de vous parler.
Bonne journée,

Philippe Nadeau
Directeur général du **DigiHub Shawinigan**
www.digihub.ca
+1 (819) 556 0389

Le 16 mai 2018 à 10:43, Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour M. Nadeau
Je souhaite vous rencontrer afin d'échanger sur le mandat du réseau et sa gouvernance. Je vous invite à prendre connaissance [REDACTED] de mars dernier, le souhait du Ministère est d'avoir un réseau au service des pôles et formé des pôles.
Sur la base de ces orientations et de nos échanges, les documents fournis pour avancer le dossier dans les étapes usuelles de validation jusqu'au Conseil des ministres devront être ajustés.
Nous pourrions convenir d'une webconférence avant jeudi de la semaine prochaine.
Merci

Alexandre Vézina | Directeur
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage

Québec (Québec) G1R 4Y4

418 691-5698, poste 4425 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca

Télécopieur : 418 643-0326



Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

alexandre.vezina@economie.gouv.qc.ca

De : Philippe Nadeau <mailto:ph.nadeau@dighub.ca>

Envoyé : 20 avril 2018 07:53

À : Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca>

Cc : Caroline Mongrain <Caroline.Mongrain@economie.gouv.qc.ca>; Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca>; Daniel Gagné <Daniel.Gagne@economie.gouv.qc.ca>; Mario Limoges <Mario.Limoges@economie.gouv.qc.ca>; Genevieve Beaulieu Veilleux <g.beaulieu@dighub.ca>

Objet : Re: Revue des documents fondateurs du Réseau national des pôles régionaux d'innovation

Bonjour M.Vézina,

Tel que demandé, [REDACTED] contenant toutes les informations additionnelles demandées, amendees pour tenir compte (*quand faire se peut*) des commentaires et suggestions dont vous nous avez fait part.

Comme certaines des infos contenues [REDACTED] a pour effet de nous faire amender [REDACTED]

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

De : [Caroline Mongrain](#)
A : [Geneviève Beaulieu Veilleux](#)
Cc : [Alexandre Vézina](#)
Objet : RE: Revue des documents fondateurs du Réseau national des pôles régionaux d'innovation
Date : 7 juin 2018 09:15:31
Pièces jointes : [REDACTED]

Bonjour Mme Beaulieu Veilleux,

Les changements à apporter sont ceux discutés lors de notre rencontre téléphonique du 18 mai dernier qui réunissait le DigiHub, le cabinet Billette et nous-même.

De façon générale, nous avons abordé :

[REDACTED]

Je demeure disponible pour toute question.

Cordialement,
Caroline

Caroline Mongrain

Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
418 691-5698, poste 4625

Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur:
caroline.mongrain@economie.gouv.qc.ca

De : Geneviève Beaulieu Veilleux [mailto:g.beaulieu@dighub.ca]

Envoyé : 6 juin 2018 17:30

À : Caroline Mongrain

Objet : Re: Revue des documents fondateurs du Réseau national des pôles régionaux d'innovation

Bonjour Mme Mongrain,

Entendu.

Pouvez-vous svp nous préciser par écrit les éléments à ajuster que nous puissions valider avec nos notes?
Nous vous retournerons les documents rapidement.

Merci beaucoup!

Geneviève Beaulieu Veilleux

Responsable des communications - **DigiHub Shawinigan**

www.dighub.ca

+1 (819) 556 0389 [REDACTED]

Le 6 juin 2018 à 16:40, Caroline Mongrain <Caroline.Mongrain@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour Mme Beaulieu Veilleux,

Tel que discuté lors de l'entretien téléphonique du 18 mai dernier, nous avons besoin des documents modifiés pour déposer un décret au conseil des ministres.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Cordialement,

Caroline Mongrain

Caroline Mongrain

Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage, bureau 826
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5698, poste 4625 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca

**Avis de confidentialité**

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: caroline.mongrain@economie.gouv.qc.ca

De : Alexandre Vézina

Envoyé : 16 mai 2018 10:44

À : Philippe Nadeau <ph.nadeau@dighub.ca>

Cc : Caroline Mongrain <Caroline.Mongrain@economie.gouv.qc.ca>; Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca>; Daniel Gagné <Daniel.Gagne@economie.gouv.qc.ca>; Mario Limoges <Mario.Limoges@economie.gouv.qc.ca>; Genevieve Beaulieu Veilleux <g.beaulieu@dighub.ca>

Objet : RE: Revue des documents fondateurs du Réseau national des pôles régionaux d'innovation

Bonjour M. Nadeau

Je souhaite vous rencontrer afin d'échanger sur le mandat du réseau et sa gouvernance. Je vous invite à prendre connaissance [REDACTED]

[REDACTED] Comme exprimé lors de notre rencontre de mars dernier, le souhait du Ministère est d'avoir un réseau au service des pôles et formé des pôles.

Sur la base de ces orientations et de nos échanges, les documents fournis pour avancer le dossier dans les étapes usuelles de validation jusqu'au Conseil des ministres devront être ajustés.

Nous pourrions convenir d'une webconférence avant jeudi de la semaine prochaine.

Merci

Alexandre Vézina | Directeur

Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage

Québec (Québec) G1R 4Y4

418 691-5698, poste 4425 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca

Télécopieur : **418 643-0326**

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: alexandre.vezina@economie.gouv.qc.ca

De : Philippe Nadeau [<mailto:ph.nadeau@dighub.ca>]

Envoyé : 20 avril 2018 07:53

À : Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca>

Cc : Caroline Mongrain <Caroline.Mongrain@economie.gouv.qc.ca>; Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca>; Daniel Gagné <Daniel.Gagne@economie.gouv.qc.ca>; Mario Limoges <Mario.Limoges@economie.gouv.qc.ca>; Genevieve Beaulieu Veilleux <g.beaulieu@dighub.ca>

Objet : Re: Revue des documents fondateurs du Réseau national des pôles régionaux d'innovation

Bonjour M. Vézina,

Tel que demandé, [REDACTED] contenant toutes les informations additionnelles demandées, amendées pour tenir compte (*quand faire se peut*) des commentaires et suggestions dont vous nous avez fait part.

Comme certaines des infos contenues [REDACTED] a pour effet de

nous faire amender deux autres documents que nous vous avions déjà soumis
([REDACTED]), [REDACTED]

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

De : [Genevieve Beaulieu Veilleux](#)
A : [Caroline Mongrain](#)
Cc : [DigiHub: Alexandre Vézina](#)
Objet : Re: Réseau national des pôles
Date : 20 août 2018 14:50:44
Pièces jointes : [image001.jpg](#)

Bonjour Mme Mongrain,

Bonne nouvelle! Entendu, nous allons attendre vos indications pour la suite des choses.
Bonne journée

Geneviève Beaulieu Veilleux
Responsable des communications - **DigiHub Shawinigan**
www.digihub.ca
+1 (819) 556 0389



Le 20 août 2018 à 14:39, Caroline Mongrain <Caroline.Mongrain@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour,
Je désire vous aviser que le conseil des ministres a approuvé la convention d'aide financière du réseau national des pôles. Nous sommes en attente de recevoir le numéro de décret à inscrire à la convention. Lorsque nous l'aurons reçu nous communiquerons avec vous concernant les modalités pour les signatures.
Pour toute question n'hésitez pas à communiquer avec moi.
Cordialement,
Caroline

Caroline Mongrain
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage, bureau 8.22
Québec (Québec) G1R 4Y4
[418 691-5698](tel:4186915698), poste 4625 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca



Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: caroline.mongrain@economie.gouv.qc.ca

De : [Genevieve Beaulieu Veilleux](#)
A : [Alexandre Vézina](#)
Cc : [DigiHub](#)
Objet : Re: Date - Assemblée de fondation
Date : 4 septembre 2018 15:55:48
Pièces jointes : [image001.jpg](#)

Merveilleux, une invitation officielle suivra pour tous les membres provisoires du CA au courant de la semaine.
Bonne fin de journée!

Geneviève Beaulieu Veilleux
Responsable des communications - **DigiHub Shawinigan**
www.digihub.ca
+1 (819) 556 0389



Le 4 sept. 2018 à 15:52, Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

oui
merci

Alexandre Vézina | Directeur
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux crêneaux d'excellence
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
[418 691-5698](tel:4186915698), poste 4425 - [1 866 680-1884](tel:18666801884) - www.economie.gouv.qc.ca
Télécopieur : [418 643-0326](tel:4186430326)



Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: alexandre.vezina@economie.gouv.qc.ca

De : Genevieve Beaulieu Veilleux [<mailto:g.beaulieu@digihub.ca>]

Envoyé : 4 septembre 2018 15:51

À : Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca>

Cc : DigiHub <ph.nadeau@digihub.ca>

Objet : Date - Assemblée de fondation

Rebonjour M. Vézina,

Après validation avec les membres fondateurs du CA, nous avons **le jeudi, 20 septembre de 12h à 14h** qui pourrait convenir.

Est-ce possible de votre côté?

Merci

Geneviève Beaulieu Veilleux
Responsable des communications - **DigiHub Shawinigan**
www.digihub.ca
+1 (819) 556 0389

De : [Genevieve Beaulieu Veilleux](#)
A : [Alexandre Vézina](#)
Cc : [DigiHub: Caroline Mongrain](#)
Objet : Re: Offre d'emploi
Date : 11 septembre 2018 09:32:08
Pièces jointes : [image001.jpg](#)

C'est noté! Bonne journée à vous deux

Geneviève Beaulieu Veilleux
Responsable des communications - **DigiHub Shawinigan**
www.digihub.ca
+1 (819) 556 0389



Le 11 sept. 2018 à 09:12, Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour
Merci de l'information.
SVP, toujours écrire à Caroline Mongrain concernant le Réseau, c'est elle qui est membre du CA et qui a la responsabilité du réseau au MESI.
M'inscrire en copie conforme.
Merci beaucoup.

Alexandre Vézina | Directeur
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5698, poste 4425 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca
Télécopieur : **418 643-0326**



Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: alexandre.vezina@economie.gouv.qc.ca

De : Genevieve Beaulieu Veilleux [mailto:g.beaulieu@digihub.ca]

Envoyé : 10 septembre 2018 16:40

À : Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca>

Cc : DigiHub <ph.nadeau@digihub.ca>

Objet : Offre d'emploi

Importance : Haute

Bonjour M. Vézina,

J'espère que vous allez bien?

L'échéancier de notre plan d'actions avançant, je souhaite porter à votre attention que nous allons procéder à la publication de l'offre d'emploi pour le poste de DG du Réseau national. La période de candidature se prolongera jusqu'au 20 septembre 10h.

Je serai responsable de recueillir les candidatures, que je remettrai ensuite au comité de sélection établi par le conseil d'administration provisoire lors de l'Assemblée de fondation du 20 septembre prochain.

Je vous joins une copie de l'offre en question.

Excellente journée!

Description du poste de DIRECTION GÉNÉRALE

Réseau national des pôles régionaux d'innovation

Description

Le Réseau national des pôles régionaux d'innovation (ci-après le RÉSEAU), organisme à but non lucratif, fait un appel à candidatures pour recruter le (ou la) candidat(e) à qui il confiera la direction générale de l'organisme. Relevant du conseil d'administration, le (ou la) titulaire du poste de direction générale aura comme principal mandat de développer les initiatives et de mettre en œuvre les projets découlant de la planification stratégique de l'organisme, une planification stratégique qu'il contribuera par ailleurs à façonner avec le Comité scientifique du RÉSEAU, et sous la gouvernance du Conseil d'administration du RÉSEAU.

Au niveau central, la direction générale du RÉSEAU devra notamment impulser et entretenir des liens étroits avec les représentants officiels des 18 pôles régionaux d'innovation au conseil d'administration du RÉSEAU, ainsi qu'avec les membres du Comité scientifique du RÉSEAU.

Au niveau national, la direction générale devra faire quelque chose d'analogique, mais à distance, avec chacun des 18 pôles régionaux répartis sur l'ensemble du Québec. Ce sera fait entre autres par l'exécution des tâches suivantes : (i) mise sur pied et animation d'un site web fournissant une valeur ajoutée à ces pôles, (ii) organisation de rencontres, d'échanges et de conférences avec ces pôles, entre ces pôles et avec les ressources fournies par le comité scientifique, et (iii) mise sur pied et animation de communautés de pratiques pour ceux des pôles qui le désirent, afin de stimuler la collaboration des pôles entre eux avec les ressources du comité scientifique, dans la mise en place et l'optimisation des actions de chacun des pôles.

Dans l'exercice de ses tâches, la direction générale visera toujours à prioriser ce qui favorise le développement et l'attractivité des territoires. Elle se concentrera aussi sur la stimulation de la dynamique entrepreneuriale en région, notamment parmi les jeunes entrepreneurs ainsi que parmi les entrepreneurs immigrants, intéressés à s'établir en région ou à retourner vivre en région. La définition d'entrepreneuriat que la direction devra toujours garder en tête, dans l'exercice de ses fonctions, ne se limitera par ailleurs jamais qu'au simple entrepreneuriat économique traditionnel, mais inclura les nouvelles formes d'entrepreneuriat économique, social, culturel, environnemental et civique qui se développent au sein de la société.

Principales responsabilités

- Comprendre et qualifier les enjeux des régions du Québec dans le but d'ajuster l'offre de services du RÉSEAU en fonction des réalités du terrain et des besoins spécifiques des 18 régions;
- Contribuer à l'élaboration du plan stratégique de l'organisme en lien avec le Conseil d'Administration et le Comité scientifique et piloter son déploiement en fonction des besoins des 18 pôles régionaux;
- Identifier, cartographier et promouvoir les pôles, grappes et réseaux de l'innovation dans toutes les régions du Québec;
- Identifier, développer et entretenir les réseaux et les relations avec les différents partenaires et organismes actuels et futurs;
- Préparer des colloques et missions économiques;
- Fédérer l'ensemble des acteurs des 18 pôles régionaux d'innovation;
- Développer les partages de pratiques entre les pôles régionaux afin de favoriser l'innovation croisée dans les régions;
- Identifier les projets additionnels, leurs partenaires et assurer les démarches requises pour leur financement;

- Stabiliser des critères d'évaluation partagés en vue de veiller à ce que le fonctionnement de l'organisation soit à la hauteur des attentes du conseil d'administration, du conseil scientifique et des organismes de financement;
- Savoir évoluer dans un milieu très dynamique, améliorer la situation financière de l'organisation et susciter de nouvelles opportunités;
- Agir en tant que porte-parole du réseau national et le représenter lors d'activités de réseautage au Québec et dans la francophonie;
- Superviser les opérations courantes de l'organisation (pilotage des opérations, gestion financière, gestion des ressources humaines, contrôle) afin d'en assurer la pérennité, l'efficience et l'efficacité.

Conditions de travail : Salaire et avantages concurrentiels

Lieu de travail : Shawinigan

PROFIL RECHERCHÉ

Compétences, attitudes et expériences reconnues en matière de :

- Leadership, entrepreneuriat, capacité à gérer les changements;
- Vision et pensée stratégique et systémique;
- Animation de réseaux;
- Pilotage de projets complexes, orientés résultats;
- Expert et praticien dans le domaine de l'innovation, au sens systémique, englobant les composantes économiques, sociales, culturelles, sociétales, éthiques, environnementales, civiques, etc. de l'innovation;
- Management d'équipes pluridisciplinaires, avec une expérience de gestionnaire (opérations, ressources humaines, gestion financière, etc.) reconnu dans des postes de direction à responsabilité croissante;
 - A la fois en capable de à travailler sous pression, de façon autonome, de prendre des décisions et de respecter des délais serrés en vue des résultats attendus;
 - Et, à la fois capable d'attention aux membres de l'équipe interne et des équipes des partenaires, en intégrant leurs propres objectifs et contraintes, tout en avançant ensemble dans la réalisation des objectifs partagés.
- Conférencier et panéliste aguerri, qui comprend et analyse les enjeux reliés aux différentes formes d'innovation, y compris à l'économie numérique et aux technologies de rupture;
- Expérience professionnelle significative d'au moins 10 ans en gestion d'équipe et gestion de projet et avoir occupé une fonction similaire dans un secteur pertinent à la fonction;
- Connaissance du milieu économique, des différents paliers gouvernementaux et des centres de recherche;
- Influenceur dans l'industrie numérique, ayant un réseau important autant au Québec qu'à l'international;
- Maîtrise du français (parlé et écrit);
- Maîtrise des outils de veille stratégique et outils collaboratifs;
- Maîtrise des médias sociaux;

Toutes les candidatures reçues seront traitées confidentiellement. Seules les personnes retenues seront contactées en entrevue.

Personne ressource où envoyer les CV: Geneviève Beaulieu Veilleux, DigiHub Shawinigan
g.beaulieu@dighub.ca

De : [Genevieve Beaulieu Veilleux](#)
A : [Genevieve Beaulieu Veilleux](#)
Objet : * IMP * Avis de convocation - Réseau national des pôles régionaux d'innovation
Date : 13 septembre 2018 11:37:30
Pièces jointes : 

Importance : Haute

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée de fondation et la subséquente réunion du Conseil d'administration du Réseau national des pôles régionaux d'innovation qui auront lieu à la date et au lieu ci-dessous :

Assemblée de fondation et
Première réunion du conseil d'administration
Jeudi, 20 septembre 2018 à 12h
DigiHub Shawinigan
(1250 avenue de la Station, à Shawinigan)



Si vous ne pouvez être des nôtres en personne vous pourrez participer aux réunions à distance par appel téléphonique. N.B. Les accès suivront en début de semaine prochaine.

MESSAGE IMPORTANT :

Enfin, et par simple mesure de précaution, pourriez-vous nous envoyer le message qui suit par retour de courriel. Il va sans dire que la décision finale sur votre élection reposera sur l'assemblée de fondation ou sur la décision des premiers administrateurs (selon le cas), mais le fait de recevoir de votre part le courriel suivant, nous assurera d'avoir une preuve en main de votre acceptation.

Bonjour,

J'accepte avec plaisir d'être membre actif du RÉSEAU. J'accepte en plus qu'on propose mon élection au(x) poste(s) mentionnés dans les documents en pièces jointes.

Merci

Nous vous prions également de nous fournir votre adresse courriel personnelle.

Nous vous rappelons que le 5 février dernier, le Gouvernement du Québec mandatait le DigiHub de Shawinigan de mettre sur pied le Réseau National des Pôles Régionaux d'Innovation (ci-après le RÉSEAU). À cette fin, le Conseil d'administration du DigiHub a mandaté son Directeur général d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à cet effet.

Un comité d'administrateurs provisoires fut donc créé, l'organisme fut incorporé et, conformément à la communication téléphonique que nous avons eue avec chacun d'entre vous au cours des dernières semaines, les administrateurs provisoires vous convoquent aujourd'hui officiellement à l'Assemblée de fondation du RÉSEAU ainsi qu'au premier Conseil d'administration du RÉSEAU, qui suivra cette assemblée.

Au nom des administrateurs provisoires du RÉSEAU et de la direction du DigiHub, il me fera plaisir de vous accueillir jeudi prochain, ou de communiquer avec vous par la suite.

** À noter qu'une boîte à lunch sera servi aux participants présents sur place. **

Information/Confirmation de présence

Geneviève Beaulieu-Veilleux, responsable des communications

DigiHub Shawinigan

Au nom des administrateurs provisoires du RÉSEAU et au nom de la direction du DigiHub de Shawinigan

Tel : 819 556-0389, [REDACTED]

Courriel : g.beaulieu@digihub.ca

De : [Caroline Mongrain](#)
A : [Genevieve Beaulieu Veilleux](#)
Objet : Projets des pôles
Date : 12 octobre 2018 11:04:38
Pièces jointes : [image0bc11b.GIF](#)



Bonjour Geneviève,

Après validation, il ne sera pas possible de vous faire parvenir les projets des pôles déposés en avril. Par contre, rien ne vous empêche de communiquer avec les répondants des pôles pour recevoir ces documents s'ils souhaitent vous les faire parvenir. Comme discuté hier, il peut y avoir une grande différence entre le projet déposé en avril et ce qui est sur la table présentement.

Tiens moi au courant des moments prévus pour le Lac-à-l'épaule et le prochain CA.

Bon vendredi!

Caroline

Caroline Mongrain

Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage, bureau 8.22
Québec (Québec) G1R 4Y4

418 691-5698, poste **4625** - **1 866 680-1884** - www.economie.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: caroline.mongrain@economie.gouv.qc.ca

De : [Philippe Nadeau](#)
A : [Alexandre Vézina](#)
Cc : [Genevieve Beaulieu Veilleux](#)
Objet : Re: Réseau national des pôles régionaux d'innovation
Date : 5 novembre 2018 13:43:58
Pièces jointes : [1_logo-RNPRI_H couleur.jpg](#)

Bonjour,

Ça pourrait être le 15 novembre vers 13h30, si cela vous convient

Bon début de semaine,

Philippe Nadeau
Directeur général du RNPRI
[www.mpri.ca](#)



Le 5 nov 2018 à 13:39, Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour
Je suis disponible, 13, 14 ou 15 novembre.
À l'heure qui vous convient pour le déplacement.

Alexandre Vézina | Directeur
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5698, poste 4425 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca
Télécopieur : 418 643-0326



Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: alexandre.vezina@economie.gouv.qc.ca

De : Philippe Nadeau [mailto:ph.nadeau@rnppri.ca]
Envoyé : 1 novembre 2018 15:28
À : Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca>
Cc : Genevieve Beaulieu Veilleux <g.beaulieu@digihub.ca>; Daniel Gagné <Daniel.Gagne@economie.gouv.qc.ca>; Mario Limoges <Mario.Limoges@economie.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Réseau national des pôles régionaux d'innovation
Bonjour Mr Vézina,
Justement, j'avais l'intention de vous contacter afin de vous présenter et donner accès à nos outils collaboratifs, j'imagine que ça serait ainsi plus facile pour vous de nous suivre. L'idéal serait de nous rencontrer, je peux me déplacer à Québec à votre convenance.
Au plaisir,
Meilleures salutations,

Philippe Nadeau
Directeur général du RNPRI
[www.mpri.ca](#)

Le 1 nov. 2018 à 14:42, Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca> a écrit :
rait ainsi plus simple pour vous

Bonjour M. Nadeau,
Je vous informe que Caroline Mongrain quitte ses fonctions au Ministère à compter de demain, je serai dorénavant directement responsable du dossier du Réseau national des pôles régionaux d'innovation.
À ce titre, je tiens donc à être invité toute rencontre régulière, ad hoc ou exceptionnelle, du Conseil d'administration, d'être invité à participer à des comités de travail du C.A., s'il y a lieu, et évidemment, être invité au Lac-à-l'épaule en préparation.
De plus, je souhaite prévoir une rencontre téléphonique avec vous afin de faire un état de situation de la mise en œuvre du Réseau et des rencontres que vous tenez en ce moment avec les Pôles régionaux d'innovation. SVP, me donner des disponibilités.
Merci de votre collaboration.

Alexandre Vézina | Directeur

Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
[418 691-5698](tel:4186915698), [poste 4425](tel:4425) - [1 866 680-1884](tel:18666801884) - www.economie.gouv.qc.ca
Télécopieur : [418 643-0326](tel:4186430326)



Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur:
alexandre.vezina@economie.gouv.qc.ca

De : [Marie Morissette](#)
A : [Geneviève Beaulieu Veilleux](#)
Cc : [Alexandre Vézina](#)
Objet : RE: Point de presse - RNPRI!!
Date : 26 novembre 2018 15:02:06
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.jpg](#)

Bonjour,
Est-ce que vous êtes disponible pour un échange vers 16h ? Sinon, demain 10h ?
Merci !

Marie Morissette | adjointe exécutive
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
418 691-5698, poste **4937**

Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur marie.morissette@economie.gouv.qc.ca

De : Geneviève Beaulieu Veilleux [mailto:g.beaulieu@rnpri.ca]

Envoyé : 23 novembre 2018 12:25

À : Marie Morissette

Cc : Alexandre Vézina

Objet : Re: Point de presse - RNPRI!!

Bonjour Mme Morissette,

Oui, merci de votre retour.

Je peux me rendre disponible lundi.

Quel serait votre moment?

Merci!

Geneviève Beaulieu Veilleux

Responsable des communications - RNPRI

[REDACTED]
cid:image001.png@01D48598.ED3CE060



Le 23 nov. 2018 à 09:38, Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour,
Je ne suis pas disponible aujourd'hui pour un appel mais je vous propose un échange en début de semaine prochaine.
Il faudra m'en dire plus sur l'activité prévue puisqu'il faut le dédouanement du MEI avant de procéder à des invitations ou autre en vue d'une action de communication. Bien entendu, cela dépend du contenu.
Transmettez-moi quelques dispos lundi ou mardi afin que nous échangions.
Je vous souhaite une belle journée !

Marie Morissette | adjointe exécutive
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage, bureau 8.16
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5698, poste **4937 - 1 866 680-1884** - www.economie.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: marie.morissette@economie.gouv.qc.ca

De : Geneviève Beaulieu Veilleux [mailto:g.beaulieu@rnpri.ca]

Envoyé : 22 novembre 2018 17:07

À : Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca>

Cc : Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca>

Objet : Point de presse - RNPRI!!

Importance : Haute

Bonjour M. Vézina,

Bonjour Mme Morissette,

Nous avons suscité l'intérêt de plusieurs médias récemment et nous planifions faire un petit point de presse autour de la mi-décembre. Évidemment, votre collègue Mme Morissette et vous serez les bienvenues à cette occasion.

En prévision de cet événement (une invitation officielle suivra), je me demandais si le ministère souhaitait dire un mot ou joindre une communication sur les débuts du RNPRI?

J'aurais aussi besoin de vos visuel pour honorer le plan de visibilité.

J'ai aussi une Mme Marie-Michèle Giguère en référence pour la signature ministérielle.

On peut peut-être s'en reparler demain par téléphone?

Merci et bonne fin de journée!

Geneviève Beaulieu Veilleux

Responsable des communications - RNPRI

[REDACTED]

De : Geneviève Beaulieu Veilleux
À : Marie Morissette
Cc : Marie-Michèle Giguère
Objet : Re: Faveur
Date : 10 décembre 2018 16:34:15
Pièces jointes : [PostedGraphic-1.tif](#)

Merveilleux, merci beaucoup!
Je fais partir mes envois d'ici demain matin

À bientôt

Geneviève Beaulieu Veilleux
Responsable des communications - RNPRI

www.mpn.ca
?

Le 10 déc 2018 à 16:26, Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

[image7239a3.GIF](#)

Bonjour Geneviève,

C'est OK pour l'envoi de vos invitations, je viens d'avoir l'info

Merci et bonne fin de journée !

<image0a256e.JPG>
Marie Morissette | adjointe exécutive
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

<imagec60b9e.JPG>

710, place D'Youville, 8e étage, bureau 8.16
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5698, poste 4937 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca
<imagecca244.JPG><imagefc9b7e.JPG><image7baa29.PNG><image41aece.PNG>

?

Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: marie.morissette@economie.gouv.qc.ca

De : Marie-Michèle Giguère
Envoyé : 7 décembre 2018 16:27
À : Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca>
Cc : Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Faveur

[image4e9539.GIF](#)

Bonjour Marie,

PVI, voir ci-dessous.

Merci,

Marie-Michèle Giguère, M. Env. | Conseillère à la planification et à la coordination
Direction de la coordination et des stratégies régionales
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5698, poste 4595 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca
Télécopieur : 418 691-5657

Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur marie-michèle.giguere@economie.gouv.qc.ca

De : Geneviève Beaulieu Veilleux [mailto.g.beaulieu@rnpri.ca]
Envoyé : 7 décembre 2018 16:25
À : Marie-Michèle Giguère <Marie-Michèle.Giguere@economie.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Faveur

Rebonjour,

Précisions: nous avons rencontré M Félix Grenier du cabinet du ministre Fitzgibbon hier afin de présenter le RNPRI
Nous attendions la disponibilité de son équipe en vue de notre annonce du 18 décembre

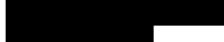
Pour ce faire nous avons dû attendre avant de planifier notre envoi d'invitation
En ce sens, est-ce possible de me revenir tôt lundi afin de confirmer l'approbation du logo svp?

Cela me permettrait de ne pas prendre de retard dans mes invitations
Je rejoins ici l'invitation en question

Merci à l'avance!

<Invitation_Annonce 18 decembre 2018 pdf>

Geneviève Beaulieu Veilleux
Responsable des communications - RNPRI



<PastedGraphic-1 tiff>

Le 7 déc. 2018 à 15:37, Marie-Michèle Giguère <Marie-Michele.Giguere@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

<[image292bdb.GIF](#)>

Bonjour Geneviève,

Le logo envoyé hier convient, merci.

Pour ce qui est de l'invitation ci-jointe, nous allons valider le tout avec nos autorités en début de semaine prochaine et nous te reviendrons rapidement.

Salutations,

<[image0a45fe.JPG](#)>

Marie-Michèle Giguère, M. Env. | Conseillère à la planification et à la coordination
Direction de la coordination et des stratégies régionales
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

<[image4969d4.JPG](#)>

710, place D'Youville, 8e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

418 691-5698, poste 4595 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca

Télécopieur : **418 691-5657**

<[imageff42d2.JPG](#)><[imageb8f8f4.JPG](#)><[imageee74887.PNG](#)><[imagec0dfa5.PNG](#)>



Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: marie-michele.giguere@economie.gouv.qc.ca

De : Geneviève Beaulieu Veilleux [mailto:g.beaulieu@rnppri.ca]

Envoyé : 7 décembre 2018 15:28

À : Marie-Michèle Giguère <Marie-Michele.Giguere@economie.gouv.qc.ca>

Objet : Approbation - Invitation Annonce

Importance : Haute

Bonjour Marie-Michèle,

Est-ce que le logo sur le site web (lien envoyé hier) était OK?

Est-ce possible de m'approuver maintenant l'invitation suivante svp?

Merci beaucoup!

De : [Geneviève Beaulieu Veilleux](#)
A : g.beaulieu@mpri.ca
Objet : Invitation - Point de presse 18 décembre
Date : 10 décembre 2018 17:28:27
Pièces jointes : 
Importance : Haute

Bonjour chers partenaires et responsables de pôles,

Il me fait plaisir de vous convier à une annonce qui permettra de présenter le Réseau national des pôles régionaux d'innovation (RNPRI) **le mardi, 18 décembre 2018 à 10h30** au Digihub Shawinigan.

Ce sera alors l'occasion de découvrir l'équipe derrière notre organisation, la mission et l'audace avec laquelle le RNPRI entend accompagner les 18 pôles régionaux d'innovation du Québec.

Merci de me confirmer votre présence avant le 17 décembre à midi.
Au plaisir de vous y voir!

De : [Geneviève Beaulieu Veilleux](#)
A : [Marie Morissette](#)
Objet : Re: Invitation aux directions régionales
Date : 12 décembre 2018 11:26 57
Pièces jointes : [PostedGraphic-1.tif](#)

Oui, tout à fait!

Merci aussi de me partager les coordonnées courriel et nom des DR
Ce sera pratique dans la postérité :)

Geneviève Beaulieu Veilleux
Responsable des communications - RNPRI

www.mpr.ca



Le 12 déc 2018 à 11:20, Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

<[imagea1768c.G F>](#)

Bonjour Geneviève,

Je peux transmettre l'invitation aujourd'hui ?

Merci !

<[image2c58d6.JPG>](#)
Marie Morissette | adjointe exécutive
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

<[imagebdd8c5.JPG>](#)

710, place D'Youville, 8e étage, bureau 8.16
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5698, poste 4937 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca
<[image86d338.JPG>](#)<[image182358.JPG>](#)<[image0d171.PNG>](#)<[image027168.PNG>](#)



Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: marie.morissette@economie.gouv.qc.ca

De : Geneviève Beaulieu Veilleux [mailto:g.beaulieu@rnpri.ca]

Envoyé : 12 décembre 2018 09:17

À : Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Invitation aux directions régionales

Oui sans souci!

Est-ce possible tout de même d'obtenir leurs coordonnées courriel svp?
Ce sera pratique pour la postérité

Un grand merci

Geneviève Beaulieu Veilleux
Responsable des communications - RNPRI

www.mpr.ca

<[image001.png>](#)

Le 11 déc 2018 à 16:40, Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

<[imageb091ad.GIF>](#)

Bonjour Geneviève,

Si tu veux bien, je vais transmettre l'invitation aux collègues des DR.

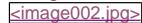
Merci !

<[image2e44fe.JPG>](#)

<[image9d61c0.JPG>](#)

Marie Morissette | adjointe exécutive
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage, bureau 8.16
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5698, poste **4937 - 1 866 680-1884** - www.economie.gouv.qc.ca



Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur:
marie.morissette@economie.gouv.qc.ca

De : Geneviève Beaulieu Veilleux [<mailto:g.beaulieu@rnpri.ca>]

Envoyé : 11 décembre 2018 15:36

À : Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca>; Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca>

Objet : Invitation aux directions régionales

Bonjour à vous deux,

Je possède certains contacts des directions régionales au sein du Réseau, mais pas encore tous
Puis-je vous demander de me partager vos contact dans chaque région svp

J'aimerais les inviter à notre annonce du 18 décembre
Merci beaucoup et au plaisir de vous y voir!

Bonjour chers partenaires et adeptes d'innovation,

Il me fait plaisir de vous convier à une annonce qui permettra de présenter le Réseau national des pôles régionaux d'innovation (RNPRI) **le mardi, 18 décembre 2018 à 10h30** au DigiHub Shawinigan

Ce sera alors l'occasion de découvrir l'équipe derrière notre organisation, la mission et l'audace avec laquelle le RNPRI entend accompagner les 18 pôles régionaux d'innovation du Québec

Merci de me confirmer votre présence avant le 17 décembre à midi
Au plaisir de vous y voir!

De : Geneviève Beaulieu Veilleux
A : Marie-Michèle Giguère
Cc : Marie Morissette
Objet : Re: Approbation - Communiqué - Annonce 18 décembre
Date : 13 décembre 2018 10:31:29
Pièces jointes : PastedGraphic-1.tif

Bonjour Marie-Michèle,

Je suis surprise de ce retour puisque la citation nous viens directement du cabinet du ministre Fitzgibbon. Il ne pourra être présent pour notre annonce, mais tenait à dire un mot dans notre communiqué de presse.

Reviens-moi stp pour clarifier le tout.
Merci bien!

Geneviève Beaulieu Veilleux
Responsable des communications - RNPRI

www.rnpri.ca



Le 13 déc. 2018 à 09:04, Marie-Michèle Giguère <Marie-Michele.Giguere@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

<imageef620f.GIF>

Bonjour Geneviève,

Merci pour le retour rapide. Toutefois, je dois vous demander de retirer la citation de M. Fitzgibbon. En effet, seules les autorités du MEI peuvent décider d'émettre ou d'inclure une citation dans un communiqué.

Enfin, je vous demanderais de bien vouloir mettre Mme Marie Morissette en Cc de nos échanges, et ce, en tout temps.

Merci de votre précieuse collaboration,

<image42eccb.JPG>

Marie-Michèle Giguère, M. Env. | Conseillère à la planification et à la coordination
Direction de la coordination et des stratégies régionales
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

<imagefcd22d.JPG>

710, place D'Youville, 8e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5698, poste 4595 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca
Télécopieur : 418 691-5657
<image8a611d.JPG><image3a389e.JPG><imageec8867.PNG><imaged119d2.PNG>



Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: marie-michele.giguere@economie.gouv.qc.ca

De : Geneviève Beaulieu Veilleux [<mailto:g.beaulieu@rnpri.ca>]

Envoyé : 12 décembre 2018 16:28

À : Marie-Michèle Giguère <Marie-Michele.Giguere@economie.gouv.qc.ca>

Objet : Approbation - Communiqué - Annonce 18 décembre

Importance : Haute

Rebonjour,

Voici la version revue, tel que discuté.
Espérant le tout à votre convenance.

Merci de me revenir dès que possible.
Bonne fin de journée!

De : [Geneviève Beaulieu Veilleux](#)
A : [Marie-Michèle Giguère](#)
Cc : [Marie Morissette](#)
Objet : Communiqué de presse final - Annonce 18 décembre
Date : 17 décembre 2018 16:03:32
Pièces jointes : [Communiqué Presse Annonce 18 decembre.pdf](#)
[ATT00001.htm](#)
[26E4BE28-4F01-4BDB-BC58-4EF5B0805274.tiff](#)
[ATT00002.htm](#)
Importance : Haute

Bonjour mesdames,

Je vous fais parvenir la dernière version du communiqué de presse sur notre annonce de demain.

Vous remarquerez que plusieurs citations se sont ajoutées.

Merci de me revenir avec l'approbation du ministère.

Je vous remercie de votre collaboration.

Excellente fin de journée!



«De l'audace pour nos régions!»

Le 18 décembre 2018 – Le Réseau national des pôles régionaux d'innovation (RNPRI) a présenté au public sa mission, son équipe et ODACE, une suite d'outils collaboratifs avec lesquels il entend soutenir l'ensemble des 18 pôles régionaux d'innovation du Québec.

Basée en région, l'organisation a pour vocation d'appuyer les pôles régionaux d'innovation dans l'offre et le rayonnement de leurs activités. Son équipe entend aussi agir afin d'enrayer les silos et favoriser les communautés d'échanges interrégionales sur divers enjeux. Ses actions permettront la rétention de talents en région en connectant directement les intervenants de chaque pôle par champ d'intérêts et d'expertise.

Le RNPRI est un organisme à but non lucratif. Son conseil d'administration sera composé de représentants de chaque région du Québec, ainsi que d'un représentant de l'Union des municipalités du Québec, du Réseau municipal du Québec et d'un observateur du ministère de l'Économie et de l'Innovation. L'organisation emploie présentement cinq ressources à temps plein, qui sont dédiées à la coordination et au soutien des 18 pôles régionaux d'innovation.

Une offre sur mesure au service des régions

Depuis le printemps dernier, le RNPRI a parcouru le territoire du Québec pour aller à la rencontre des pôles régionaux d'innovation. De la Gaspésie jusqu'à l'Outaouais et de la Montérégie jusqu'au Nord du Québec, l'organisation a su capter toute l'audace qui anime les intervenants de chaque région pour la croissance de leur milieu, mais aussi la rétention et l'arrivée de nouveaux talents dans leur écosystème.

Ces échanges ont permis à l'équipe de mettre sur pied divers outils qui permettront d'appuyer au mieux les projets en cours, mais aussi ceux à venir. En voici quelques exemples :

- Carte interactive répertoriant les différentes forces vives émergentes des régions du Québec
- Mobilisation d'un comité scientifique constitué d'experts venant en appui aux pôles
- Organisation d'échanges, de collaboration et de groupes de partage d'expérience
- Organisation de tournées, de conférences et autre moyen utile aux pôles pour diffuser de la connaissance, stimuler la créativité entrepreneuriale et tisser des liens interrégionaux ou internationaux entre les acteurs des pôles
- Partage de la suite d'outils collaboratifs ODACE à la grandeur du réseau, etc.

Un peu plus sur le RNPRI (www.rnpri.ca)

Le Réseau national des pôles régionaux d'innovation (RNPRI) est un OBNL qui soutient les 18 pôles régionaux d'innovation du Québec dans leur mission commune d'avoir de «l'audace pour nos régions». Son siège social est basé en Mauricie et ses activités s'étendent à toute la province grâce au soutien financier du ministère de l'économie et de l'innovation.

Citations

«Je suis heureux d'être témoin de la mise en place du Réseau national des pôles régionaux d'innovation. Il s'agit en effet d'une approche innovante du développement régional qui, si elle rencontre le succès que nous lui souhaitons, pourrait avoir une envergure canadienne et même internationale. Je souhaite à chacune des régions du Québec, au Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec et au Réseau National des Pôles Régionaux d'Innovation du Québec, le meilleur des succès dans l'aventure qu'ils sont en train d'entreprendre.»

François-Philippe Champagne, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et député fédéral de St-Maurice/Champlain

«La promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat est une priorité pour notre gouvernement. C'est donc avec conviction que j'appuie l'implantation du Réseau national des pôles régionaux d'innovation. Grâce à une collaboration étroite avec les 18 pôles d'innovation établis dans chacune des régions du Québec, ce nouvel organisme saura renforcer le tissu économique et les activités innovantes des entreprises québécoises. Les activités du Réseau pourront ainsi contribuer aux multiples efforts déployés par notre gouvernement pour accompagner les entreprises d'ici et soutenir le développement économique dans toutes les régions du Québec.»

Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, député de Terrebonne

«À titre de ministre responsable de la région de la Mauricie, je suis particulièrement fier de voir des initiatives nationales se déployer chez nous. Le Réseau national des pôles régionaux d'innovation démontre bien toute la force qui émane des régions du Québec. En plus de leur permettre de se développer, le réseau servira de moyen de rétention de nos talents en Mauricie. Il s'agit d'une bonne nouvelle considérant les grands besoins en main d'œuvre sur le territoire. Il me fait plaisir d'appuyer l'implantation du Réseau en Mauricie.»

-Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie et député de Trois-Rivières

«Notre nouveau gouvernement s'est engagé à soutenir les régions, à générer de la prospérité pour améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes, à soutenir les entreprises innovantes, l'éducation et l'entrepreneuriat, des engagements que nous partageons avec le RNPRI. C'est donc avec grand plaisir que je vous confirme que nous allons veiller à ce que ce projet couvre l'ensemble des régions du Québec en respectant les particularités régionales et non en faisant du mur à mur.»

-Marie-Louise Tardif, députée provinciale de St-Maurice-Champlain

«Ayant œuvré de nombreuses années en développement économique, je ne peux que me réjouir de voir l'entrepreneuriat et l'innovation au cœur de notre gouvernement. Tout comme mes collègues, j'applaudis la naissance d'un tel projet d'envergure nationale. Les Pôles d'innovations seront, sans aucun doute, un ingrédient important de l'attraction et de la rétention de la main d'œuvre en région, et ça, c'est une excellente nouvelle !»

- Simon Allaire, député provincial de Maskinongé

«Le Réseau est une organisation importante pour le développement économique du Québec. C'est une initiative issue des régions et qui sera coordonnée sur le plan national à partir d'une région. À titre de maire de Shawinigan, je suis fier de constater qu'on permet aux régions du Québec de contribuer de façon active, de concert avec les grands centres urbains, à ce que l'innovation soit l'affaire de tout le territoire québécois.»

- Michel Angers, président du RNPRI et maire de Shawinigan

«L'une des missions première du Réseau national des pôles régionaux d'innovation est de faciliter la rétention et l'attractivité des forces vives et des travailleurs immigrants dans tous les territoires du Québec. Au contraire de la révolution industrielle qui a engendré l'exode rural, le numérique est source d'exode urbain. Donnons de l'audace à nos 18 pôles régionaux, propulsions le Québec dans le 3e millénaire : nous sommes prêts!»

- Philippe Nadeau, directeur général du RNPRI

«Le Comité scientifique appuie la mission du RNPRI. Pour ce faire, il a recruté une série d'experts québécois internationaux aux expériences professionnelles, personnelles, culturelles, très variées. Toutes ces personnes ont en commun une philosophie commune : la volonté de contribuer sur une base bénévole au développement de l'innovation et de l'esprit d'entreprendre des régions du Québec! Ces actions contribueront selon lui à retenir les jeunes en région et à en attirer d'autres à y aller ou même à y revenir.»

- Jean-Marie Bézard, président du Comité scientifique du RNPRI

-30 -

Contact médias

Geneviève Beaulieu Veilleux
Responsable des communications
T: 1 855 292 7897 poste 102
C: 1 418 809 4838
g.beaulieu@rnpri.ca

PARTENAIRE

Québec 

De : [Kathleen Jobin](#)
A : [Alexandre Vézina](#)
Cc : [Philippe Nadeau](#)
Objet : Invitation au Lac à l'épaule du Réseau National des Pôles Régionaux d'Innovation (RNPRI)
Date : 10 janvier 2019 10:36:02
Pièces jointes : [Invitation Lac à l"Épaule RNPRI 7 et 8 fév 2019.pdf](#)

Monsieur Visina,

Veuillez trouver ci-joint notre invitation officielle pour le Lac à l'épaule du RNPRI qui aura lieu le 7 et 8 février.

Merci à l'avance de votre participation,
Kathleen

--
Kathleen Jobin, MBA
Directrice de la coordination et du soutien aux pôles régionaux d'innovation



[REDACTED]
k.jobin@rnpri.ca
[1250 Avenue de la Station, Shawinigan, QC G9N 8K9](#)
[www.rnpri.ca](#)



Chers Monsieur Vézina,

Nous avons le plaisir de vous confirmer la tenue du premier Lac à l'épaule du Réseau National des Pôles Régionaux d'Innovation (RNPRI). L'événement débutera à compter de 14h le **7 février** jusqu'au **8 février** à 15h à Saint-Alexis-des-Monts.

Nous espérons que ce rassemblement favorisera la découverte des projets de chacun, l'établissement commun des priorités du RNPRI et l'initiation des pistes de coopération entre les différents pôles et les deux associations de municipalités du Québec. Le but est donc, non seulement d'exister en tant que pôle, mais d'exister aussi en tant que réseau avec l'objectif commun d'avoir de l'audace pour nos régions.

Pour assurer un Lac à l'épaule riche en idées et représentatif des expériences de projets innovants de l'ensemble des régions, nous avons offert l'opportunité au pôle de venir jusqu'à 4 représentants. Pour le ministère de l'Économie et de l'Innovation nous avons mis à votre disposition un chalet à quatre chambres sur le site des activités.

Tous les frais d'hébergement et de restauration seront à la charge du RNPRI. Prenez note que votre déplacement et vos consommations individuelles sont à votre charge et sachez par ailleurs que l'Auberge du Lac à l'eau claire nous donne gratuitement l'accès à sa piscine et à son spa.

Nous aimerais profiter des pauses pour faire mieux connaissance des projets des pôles. Pour faciliter ces échanges, nous avons demandé au pôle ainsi que le FQM et UMQ d'animer l'espace de pause en préparant une affiche, une bannière ou même une courte présentation multimédia, etc. L'objectif est de constituer des mini-kiosques, avec la présence d'un représentant de la région, pour faciliter l'échange autour des projets émergents.

Nous vous remercions de confirmer l'inscription de vos représentants, à ce Lac à l'Épaule, en nous transmettant les coordonnées des participants **le plus tôt possible**. Pour toutes informations complémentaires et pour vous inscrire, contactez Geneviève Racine.

Nous nous réjouissons à l'avance de votre participation afin qu'ensemble nous puissions avoir une vision claire et des objectifs communs pour donner «de l'audace à nos régions».

Au plaisir d'échanger prochainement avec vous.



Philippe Nadeau
Directeur Général RNPRI

Informations supplémentaires

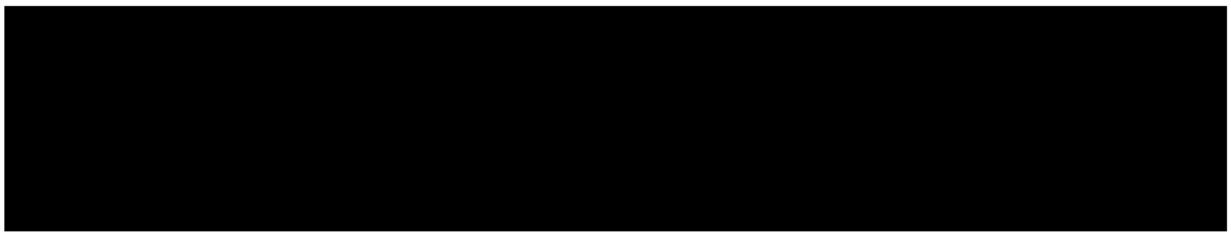
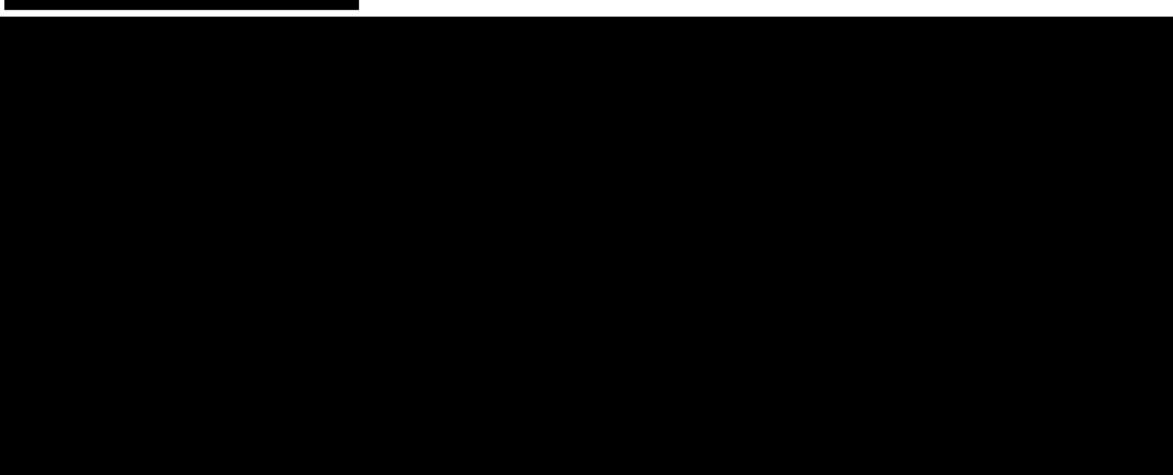
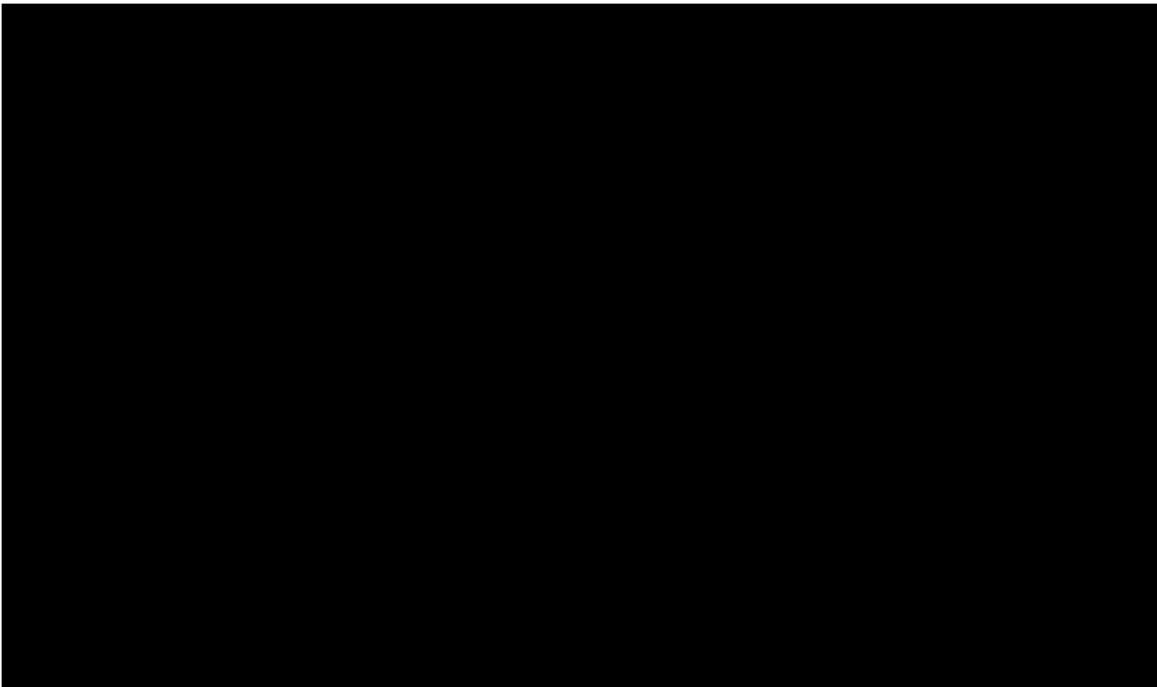
Geneviève Racine
Responsable des partenariats et de l'administration RNPRI
g.racine@rnpri.ca
1-855-292-7897

Itinéraire

L'auberge du Lac à l'eau claire
500, chemin du Lac à l'eau claire
Saint Alexis des Monts
<https://www.lacaleauclaire.com/fr/>

De : [Kathleen Jobin](#)
A : [Alexandre Vézina](#)
Cc : [Philippe Nadeau](#)
Objet : Re: Correction - Invitation au Lac à l'épaule du Réseau National des Pôles Régionaux d'Innovation (RNPRI)
Date : 11 janvier 2019 16:15:42

Bonjour Monsieur Vézina,



N'hésitez-pas à communiquer avec nous si vous avez des interrogations concernant nos tableaux sommaires.

En espérant le tout conforme à vos attentes,

Kathleen

--
Kathleen Jobin, MBA

Directrice de la coordination et du soutien aux pôles régionaux d'innovation



k.jobin@rnpri.ca

1250 Avenue de la Station, Shawinigan, QC G9N 8K9

www.rnpri.ca

On Fri, Jan 11, 2019 at 10:43 AM Philippe Nadeau <ph.nadeau@mpri.ca> wrote:

Bonjour M. Vézina,

Nous allons vous envoyer l'information demandée dans le courant de la journée.

Je reste à votre disposition.

Meilleures salutations.

Philippe Nadeau

Envoyé de mon iPhone

Le 11 janv. 2019 à 06:24, Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour M. Nadeau,

Est-ce possible d'avoir ces informations d'ici la fin de la journée ?

Dans la logistique du Lac-à-l'épaule et l'invitation lancée pour 4 personnes par pôle ainsi que des membres du comité scientifique, vous prévoyez recevoir combien de personnes? Et quel est le budget prévisionnel pour l'événement?

Merci de votre collaboration

Envoyé de mon iPhone

Le 10 janv. 2019 à 11:35, Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour

Merci de l'invitation.

J'aimerais savoir vous prévoyez recevoir combien de personnes ainsi que l'estimation du coût

de l'ensemble de l'activité pour le Réseau.

Bonne journée

De : Kathleen Jobin [<mailto:k.jobin@rnpri.ca>]

Envoyé : 10 janvier 2019 11:06

À : Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca>

Cc : Philippe Nadeau <ph.nadeau@rnpri.ca>

Objet : Correction - Invitation au Lac à l'épaule du Réseau National des Pôles Régionaux d'Innovation (RNPRI)

M. Vézina,

Je tiens à m'excuser pour la faute dans l'épellation de votre nom de famille dans ce courriel et l'invitation. J'ai fait une épellation phonétique rapide. Je vous promets que lorsqu'on se rencontrera au Lac à l'épaule, je saurais écrire votre nom de famille. ;-)

Merci de votre compréhension et voici une invitation corrigée,

Kathleen

On Thu, Jan 10, 2019 at 10:35 AM Kathleen Jobin <k.jobin@rnpri.ca> wrote:

Monsieur Visina,

Veuillez trouver ci-joint notre invitation officielle pour le Lac à l'épaule du RNPRI qui aura lieu le 7 et 8 février.

Merci à l'avance de votre participation,

Kathleen

--

Kathleen Jobin, MBA

Directrice de la coordination et du soutien aux pôles régionaux d'innovation



k.jobin@rnpri.ca

1250 Avenue de la Station, Shawinigan, QC G9N 8K9

www.rnpri.ca

--

Kathleen Jobin, MBA

Directrice de la coordination et du soutien aux pôles régionaux d'innovation



k.jobin@rnpri.ca

1250 Avenue de la Station, Shawinigan, QC G9N 8K9

www.rnpri.ca

Alexandre Vézina | Directeur

Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence

Ministère de l'Économie et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage

Québec (Québec) G1R 4Y4

418 691-5698, poste 4425 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca

Télécopieur : 418 643-0326



Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur:
alexandre.vezina@economie.gouv.qc.ca

--

Kathleen Jobin, MBA

Directrice de la coordination et du soutien aux pôles régionaux d'innovation



k.jobin@rnpri.ca

1250 Avenue de la Station, Shawinigan, QC G9N 8K9

www.rnpri.ca

De : [Alexandre Vézina](#)
A : [Kathleen Jobin](#)
Cc : [Philippe Nadeau](#); [Marie-Claude Lajoie](#); [Jacques La Rue](#); [Daniel Gagné](#); [Marie Morissette](#); [Genevieve Beaulieu](#)
[Veilleux](#); [Geneviève Racine](#)
Objet : RE: RNPRI - Lac-à-l'épaule
Date : 22 janvier 2019 12:06:00

Bonjour

Dans les circonstances, il n'est peut-être pas nécessaire d'évoquer une raison particulière, simplement les informer.

Les déplacements pour les membres du comité scientifique étaient aussi à leur charge ?
merci

De : Kathleen Jobin [mailto:k.jobin@rnpri.ca]

Envoyé : 22 janvier 2019 11:48

À : Alexandre Vézina

Cc : Philippe Nadeau ; Marie-Claude Lajoie ; Jacques La Rue ; Daniel Gagné ; Marie Morissette ; Genevieve Beaulieu Veilleux ; Geneviève Racine

Objet : Re: RNPRI - Lac-à-l'épaule

Bonjour M. Vézina,

Comme vous avez constaté dans l'invitation les frais de transport étaient à la charge des pôles. Dans ce contexte, actuellement, nous n'avons pas l'impact financier que l'annulation impromptu aura sur les pôles.

Je joins [REDACTED] la facture de l'annulation de l'événement que l'auberge nous a envoyée hier.

Nous sommes à l'écriture d'une lettre à nos invités les informant de l'annulation. Quelle raison souhaitez-vous qu'on invoque dans cette lettre pour justifier l'annulation imprévisible?

Merci de votre collaboration,

Kathleen

On Tue, Jan 22, 2019 at 11:10 AM Alexandre Vézina

<Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca> wrote:

Bonjour M. Nadeau

[REDACTED]

[REDACTED]

Aussi, s'il y a lieu, m'informer des autres frais prévus pour l'événement (frais de déplacement).

Évidemment, me confirmer l'annulation de l'événement.

Merci

Alexandre Vézina | Directeur
Direction du soutien à
l'entrepreneuriat et aux créneaux
d'excellence
Ministère de l'Économie et de
l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5698, poste 4425 - 1 866 680-
1884 - www.economie.gouv.qc.ca
Télécopieur : 418 643-0326

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: alexandre.vezina@economie.gouv.qc.ca

De : Alexandre Vézina

Envoyé : 22 janvier 2019 09:14

À : 'Philippe Nadeau' <ph.nadeau@rnppri.ca>

Cc : Marie-Claude Lajoie <marie-claude.lajoie@economie.gouv.qc.ca>; Jacques La Rue <jacques.la.rue@economie.gouv.qc.ca>; Daniel Gagné <daniel.gagne@economie.gouv.qc.ca>; Marie Morissette <marie.morissette@economie.gouv.qc.ca>

Objet : RE: RNPRI - Lac-à-l'épaule

Bonjour M. Nadeau

Je réitère la demande du Ministère d'annuler le Lac-à-l'épaule prévu les 7 et 8 février, d'en aviser les personnes invitées et de me confirmer l'annulation le plus rapidement possible aujourd'hui.

Merci

De : Philippe Nadeau [mailto:ph.nadeau@rnppri.ca]

Envoyé : 21 janvier 2019 11:58

À : Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca>

Cc : Marie-Claude Lajoie <Marie-Claude.Lajoie@economie.gouv.qc.ca>; Jacques La Rue <Jacques.La.Rue@economie.gouv.qc.ca>; Daniel Gagné <Daniel.Gagne@economie.gouv.qc.ca>; Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca>

Objet : Re: RNPRI - Lac-à-l'épaule

Bonjour M. Vézina,

Vous trouverez ci-dessous [REDACTED] suite à notre demande d'annulation, avec la facture correspondante. Bien entendu, nous allons insister pour tenter d'en diminuer le coût et nous vous ferons suivre le résultat de nos discussions.

Merci.

----- Forwarded message -----

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]





RNPRI

1250, Avenue de la station
Shawinigan (Québec)
G9N 8K9

Séjour du 6 au 9 février 2019

Facture # 402893

| Description | Quantité | Prix | Total |
|---|-----------------|-------------|---------------------|
| Forfait du 6 février occ. Simple (souper/ déj.) | 16 | 208,45 \$ | 3 335,20 \$ |
| Forfait du 6 février occ. double (souper/ déj.) | 4 | 140,45 \$ | 561,80 \$ |
| Ajout petit déjeuner 7 février | 1 | 19,55 \$ | 19,55 \$ |
| Repas du midi le 7 février | 38 | 21,85 \$ | 830,30 \$ |
| Forfait du 7 février occ. Simple | 69 | 247,25 \$ | 17 060,25 \$ |
| Forfait du 7 février occ. Double | 30 | 179,25 \$ | 5 377,50 \$ |
| Forfait réunion 8 février - sans héb. | 1 | 57,39 \$ | 57,39 \$ |
| Forfait du 8 février occ. Simple (souper/ déj.) | 13 | 208,45 \$ | 2 709,85 \$ |
| Forfait du 8 février occ. double (souper/ déj.) | 4 | 140,45 \$ | 561,80 \$ |
| Taxe d'hébergement | | | 556,92 \$ |
| SOUS-TOTAL | | | 31 070,56 \$ |
| T.P.S. 5% | | | 1 553,53 \$ |
| T.V.Q. 9,975% | | | 3 099,29 \$ |
| TOTAL | | | 35 723,38 \$ |

NO TPS 104864434 RT

NO TVQ 1002430513

De : [Alexandre Vézina](#)
A : [Philippe Nadeau](#)
Cc : [Kathleen Jobin](#); [Daniel Gagné](#); [Mario Limoges](#); [Marie-Claude Lajoie](#); [Marie Morissette](#)
Cci : [Stéphanie Fortin](#)
Objet : RNPRI - organisation de rencontres
Date : 25 janvier 2019 10:19:00

Bonjour M. Nadeau,

Vous me parliez mercredi d'organiser une rencontre privée avec des intervenants régionaux. Je vous ai demandé de m'envoyer quelques lignes par courriel pour expliquer votre projet et ses objectifs afin d'obtenir l'autorisation du Ministère.

Je n'ai toujours rien reçu. Je vous réitère donc ma demande, soit de me transmettre les informations sur le projet et d'attendre l'autorisation du Ministère avant d'organiser quelconques rencontres.

Merci.

De : [Philippe Nadeau](#)
A : [Alexandre Vézina](#)
Cc : [Kathleen Jobin](#); [Marie Morissette](#); [Marie-Claude Lajoie](#)
Objet : Re: Situation budgétaire du RNPRI
Date : 12 février 2019 10:05:03
Pièces jointes : [1_logo-RNPRI_H_couleur.jpg](#)

Bonjour,

Absolument, nous devrons néanmoins faire vérifier le tout par notre trésorier, avant de vous l'envoyer.

Meilleures salutations.

Philippe Nadeau
Directeur général du RNPRI
www.mpri.ca

[REDACTED]



Le 12 févr. 2019 à 09:46, Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour
Aurons-nous ces informations dans les prochains jours ?
Merci

Alexandre Vézina | Directeur
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5698, poste 4425 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca
Télécopieur : **418 643-0326**



Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur: alexandre.vezina@economie.gouv.qc.ca

De : Philippe Nadeau [<mailto:ph.nadeau@rnpri.ca>]
Envoyé : 6 février 2019 11:59
À : Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca>
Cc : Kathleen Jobin <k.jobin@rnpri.ca>; Daniel Gagné <Daniel.Gagne@economie.gouv.qc.ca>; Marie Morissette <Marie.Morissette@economie.gouv.qc.ca>; Marie-Claude Lajoie <Marie-Claude.Lajoie@economie.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Situation budgétaire du RNPRI
Bonjour M. Vézina,
Suite à votre demande, nous allons préparer les documents et vous les envoyer, dans les meilleurs délais.
Au plaisir,

Philippe Nadeau

Le 6 févr. 2019 à 11:27, Alexandre Vézina <Alexandre.Vezina@economie.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour M. Nadeau,
Le Ministère souhaite obtenir un rapport détaillé des dépenses du RNPRI, incluant notamment les coûts engendrés par les rencontres du comité scientifique et les frais de déplacement des administrateurs et des dirigeants. Le plus tôt sera le mieux.
Merci de votre collaboration.

Alexandre Vézina | Directeur
Direction du soutien à l'entrepreneuriat et aux créneaux d'excellence
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

710, place D'Youville, 8e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
418 691-5698, poste 4425 - 1 866 680-1884 - www.economie.gouv.qc.ca

Télécopieur : 418 643-0326

[?]

Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.
alexandre.vezina@economie.gouv.qc.ca